

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1913-08-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



Paul PILLAUD, Administrateur

REVUE GÉNÉRALE DE PSYCHOSIE

Jean BÉZIAT, Directeur-Gérant

BUREAUX DE PARIS :
Paul NORD : Société Éducative Universitaire
86, Boulevard du Port Royal, V^e

ABONNEMENTS
pour
la France et les Colonies
UN AN. 6 Fr. 50
6 MOIS. 3 Fr. 50

DIRECTION & ADMINISTRATION
4, Avenue Saint-Joseph — Faubourg de Valenciennes
— DOUAI (Nord) —

ABONNEMENTS
pour
l'Étranger
UN AN. 8 Fr. 50
6 MOIS. 4 Fr. 50

BUREAUX DE LYON (Rhône) :
M. BOUVIER, Magnétiseur-Guérisseur
12 rue, Rue Sébastien Gryph, 12 bis

ÉTUDES SCIENTIFIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES. — PSYCHISME, OCCULTISME, PACIFISME, FÉMINISME, PSYCHOLOGIE

AUX DOUAIISIENS FRATERNISTES DE PARIS

Un bravo à nos frères douaisiens habitants de Paris ! Nos plus vives et sympathiques acclamations aux organisateurs de l'Association Amicale, Philanthropique et Mutualiste de ces originaux de notre arrondissement qui ont su dès l'abord réunir cinquante familles et voir le nombre de celles-ci s'augmenter de vingt autres, ce qui porte à soixante dix le chiffre actuel des familles enrôlées dans l'idée fraterniste.

Nos lecteurs savent quelle importance attache l'Institut Général Psychosique à la formation des groupements philanthropiques. Un de plus de quelque façon qu'il soit formé, c'est toujours l'idée qui marche, qui s'implante. Ce qu'il est heureux de constater dans cette manifestation parisienne, c'est qu'il se trouve à Paris des Hennion et des Pollard, comme il y a Douai des Pillault et des Béziat animés des mêmes sentiments de compassion et de solidarité dans les infortunes, les maladies, les afflictions et les malheurs qui frappent inévitablement leurs frères, à tour de rôle, quelle que soit la situation qu'ils occupent dans la société, de voir qu'ils sont suivis, et qu'ils viennent, dans leur assemblée du 12 juillet tenue dans les salons de la « Taverne Gruber », 15, boulevard Saint-Denis, de réaliser le vœu qui leur en a été fait : l'entraide du plus grand au plus petit, du plus fort au plus faible, par l'organisation de souscriptions et de collectes ne visant qu'un seul but : le soulagement de leurs frères malheureux, le relèvement des désespérés si nombreux dans la capitale.

Aux Hennion, aux Pollard, se sont joints les Viriot, Lancelle, Molin, Poitau, Mme Bachelier et d'autres douaisiens et douaisiennes formant un comité provisoire de 15 membres qui, pour leur première réunion, avaient offert un charmant concert préparé par la toute dévouée Mme Bachelier, directrice des Concerts.

M. Pollard, vice-président, dans une allocution touchante et délicate, offrit à Mme Bachelier et aux différentes artistes qui l'accompagnaient, de superbes gerbes de fleurs en souvenir de cette première réunion.

M. Eugène Hennion, président dans un discours empreint de la plus franche camaraderie, souhaita la bienvenue aux douaisiens présents et à ceux que des circonstances avaient obligés de s'absenter. Il exposa le but de l'Association que rien ne dé-

tournera jamais de l'idéal qu'elle veut atteindre : l'aide mutuelle, et annonça la création d'une caisse spéciale de secours et d'un service régulier de placement.

Les Douaisiens de Paris accueillirent ces deux innovations par des applaudissements et les cris répétés de « Vive le Président ! »

Le secrétaire général, M. Henri Viriot, lut un discours dans lequel il fit appel à la bonne camaraderie de tous et à la concorde ; il faut, dit-il, que ces deux éléments du bon accord président toujours à nos réunions.

Après un exposé du fonctionnement de la caisse de secours et du service de placement, il termina par cet appel vibrant à l'unité, à la solidarité : « Il faut que tous les Douaisiens de Paris sachent bien qu'ils trouveront toujours près de leurs camarades le soutien moral d'une part, et d'autre part l'appui pécuniaire pour les cas les plus difficiles : maladies, accidents, etc., etc. Il faut que tous soient persuadés, en venant à nos fêtes de fin de mois, qu'ils y trouveront que des amis, et tout un courant sympathique s'établisse entre eux et que, chaque fois qu'ils franchiront notre salle de réunion, ils sentent l'âme douaisienne les envelopper tous ».

Cette péroraison fut longuement acclamée.

C'est alors que M. Poitau, son carnet à la main, fit le tour de l'assemblée ne cessant de recueillir les pièces blanches qu'on voulait bien déposer dans son escarcelle. La récolte fut bonne, il n'y a qu'à continuer. A minuit, nos compatriotes se séparèrent, heureux d'avoir aussi bien employé leur soirée.

De tels exemples doivent être signalés à l'attention du public, ils sont réconfortants au premier chef. Aller au devant du malheur, quoi de plus beau, de plus juste, de plus grand ! A notre tour, nous dirons : Il faut que ces sentiments ALTRUISTES aient leur écho, il faut que ces germes d'un SOCIALISME PRATIQUE pénètrent partout en France et à l'étranger et nous irons plus loin, car nous dirons : il faudra qu'un jour tous les humains oubliant leurs clochers particuliers s'unissent en un fraternisme mondial et qu'il n'y ait plus aucun point du globe, si petit ou si arriéré fut-il ou puisse être un désert ou un oublié.

C. MOY.

RECTIFICATION

La Coquille Illogique et inconséquent

Dans le numéro 135 du « Fraterniste » du 4 juillet à l'article paru en 4^e page, sous la rubrique Ecclésiastique Spirituel, dans un de mes articles s'est glissée une coquille illogique et inconséquent. Les dactylographes sont comme les typographes atteints de la maladie de l'inattention et comme eux produisent leurs coquilles. M. Christophe, le distingué secrétaire du « Fraterniste », a relevé cette malencontreuse coquille qui confond le déterminisme avec le fatalisme.

Or, il suffit de lire les premières lignes de mon article pour voir la différence de ces deux mots, et je prie les lecteurs de lire : Le fatalisme et le déterminisme reposent sur une observation superficielle, au lieu de Le fatalisme ou déterminisme repose sur une observation superficielle.

Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à mon article, Monsieur Christophe voit à sa manière, moi à la mienne ; mais au fond, l'homme joue un général sur des mots, et quand deux contradicteurs se trouvent face à face, ils s'aperçoivent souvent que s'ils se croyaient séparés l'un de l'autre, c'était parce qu'ils ne s'étaient pas compris. Les mots pour nous sont peu de choses, l'évolution est au dessus d'eux, et c'est elle qu'il faut servir et réaliser.

J. SOLAM

Extrait de la Brochure "LES RÉFRACTAIRES" N° 10-11-12-13 Mai, fin Juin 1913

Peu importe que le monde se moque de vous. Prenez-vous au sérieux. La populace rit de ce qu'elle ne peut comprendre, tourne en ridicule ce qu'elle ne peut saisir. Trop d'hommes qui avaient la flamme du génie l'ont laissée s'éteindre parce qu'ils redoutaient les sarcasmes de la foule.

Oubliez ce que pensent de vous les autres. La chose essentielle est ce que vous pensez de vous-même ; c'est d'avoir foi en vous.

John Nicolas BEFFEL

SINCÈRES *

* FELICITATIONS

Parmi les lauréats qui, dimanche dernier, au Trocadéro, ont reçu des mains du Président de la République les récompenses qui leur étaient accordées par la Société Nationale d'Encouragement au Bien, nous relevons les noms de MM. Brayer et Pauchard, les deux plus anciens collaborateurs de notre confrère parisien « Le Courrier de la Presse » auquel ils sont attachés depuis 1889, date de sa fondation.

Deux grandes médailles de vermeil leur ont été remises et nous y applaudissons d'autant plus que le « Courrier de la Presse » qui peut être considéré aujourd'hui comme le plus important bureau de coupures de journaux, rend chaque jour de grands services, non seulement à la Presse, mais aussi au monde des Lettres et des Arts, ainsi qu'aux Industriels et Commerçants dont il est l'auxiliaire aussi actif que précieux.

NECROLOGIE *

* LOUIS FAGES

Récure un grand cœur, un grand dévoué qui nous quitte... On a beau être spirituel, on a beau — comme c'était ici le cas — s'attendre de longue date à une issue fatale, cela fait de la peine, cela serre le cœur...

Pauvre ami, va ! quel dévouement était le tien !... Tu fondas le Fraterniste 11 de Paris. Tu aurais la joie de la voir te survivre, car il se leva, sans doute un peu sous ton impulsion directe, d'autres dévoués qui la feront grandir.

Le mal implacable l'avait, ces derniers temps, rive à l'insaction. Tu as pris ton essor vers le Beau, vers le Révé... Sois-y heureux et pense à nous, à tous ceux que tu laisses à l'épreuve.

Aide-nous, ami ! Travaille à l'avènement de notre doctrine d'Amour...

LE FRATERNISTE

L'INTRANSIGEANCE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Le petit article « Que fera l'abbé Lemire » inséré dans le « Fraterniste » du 27 juin 1913, m'a incité à rappeler aux lecteurs de ce même journal le texte de deux lettres émanant de prêtres qui se séparèrent de l'Eglise il y a quelques années.

Mieux que tout ce que l'on pourrait écrire sur l'intransigeance de l'Eglise catholique romaine, ces lettres montreront avec quelle sévérité cette orgueilleuse Eglise est jugée par des hommes que leur conscience a libérés du joug ecclésiastique.

Bien que vieilles de quinze années déjà, ces lettres restent d'actualité, et après les avoir lues on comprend toute la duplicité qui s'exerce à l'heure actuelle contre l'abbé Lemire.

La première est de M. Victor Charbonnel à son archevêque :

Paris, le 14 octobre 1897

Eminence,
J'ai voulu, en donnant ma vie à l'Eglise, dans l'ardente sincérité de ma jeunesse, donner ma vie à Dieu. De longues et tristes épreuves m'ont refait à cette conviction décevante que, servir l'Eglise et les hommes qui parmi nous prétendent la gouverner, ce n'est pas servir Dieu.

Désormais, je ne puis, tant que s'élève en moi un trop douloureux reproche, porter les apparences de solidarité avec une organisation ecclésiastique qui fait de la religion une habileté administrative, une force dominatrice, un moyen d'oppression intellectuelle et social, un système d'intolérance et non pas une prière, une élévation du cœur, une recherche de l'idéal divin, un soutien moral, un principe d'amour et de fraternité, enfin une politique misérablement humaine et non plus une Foi.

Dans la loyauté de ma conscience et pour la paix de mon âme, je crains de vous déclarer que je ne suis plus du clergé, que je ne suis plus de l'Eglise.

Daignez bien agréer, etc.

V. CHARBONNEL

La deuxième émane de M. l'abbé E. Bourdery, curé de Marolles (Oise). Elle est adressée à Mgr Fuzet, évêque de Beauvais.

Marolles, 7 avril 1898

Monsieur l'évêque,
Une vocation sincère m'avait conduit au sacerdoce dans la religion catholique, que je croyais être la religion du Christ. Après une longue et sérieuse étude des dogmes et des institutions de l'Eglise, j'ai dû reconnaître que je n'étais plus catholique et que je ne pouvais plus demeurer prêtre.

C'est l'œuvre de l'époque présente, œuvre à laquelle sont conviés tous ceux qui veulent rétablir sur la terre entière la véritable religion du Christ.

Et ce sera pour eux le plus grand des honneurs et le plus beau des devoirs.

Paul BODIER

de la Société Française d'Etudes des Phénomènes Psychiques de Paris.

VILLE DE CAUDRY (Nord)

FRATERNELLE N° 19 (M. LOUVET, Censeur)

SAMEDI 23 AOUT, à 8 heures du soir, Salle des Fêtes de la Ville, rue Curie (salle Trémou),

Grande Conférence Publique et Contradictoire

Sujet traité : Le Spiritisme devant les Religions.

(MM. les Ministres des Cultes et la Presse sont spécialement invités à y assister.)

MM. BÉZIAT, BREYE et d'autres orateurs y prendront la parole.

VILLE DE LILLE

Grande Conférence Publique ET CONTRADICTOIRE

Organisée par les soins de la

FRATERNELLE N° 12

Mme THOOFD, censeur

Le DIMANCHE 10 AOUT, à 4 heures de l'après-midi, Salle du Petit Paris, 58, rue Henri Kolb, à Lille.

Orateurs : MM. Béziat, Breye, etc.

— Entrée Gratuite —

O hommes ! que faisons-nous de la femme ?

Nous la reléguons au dernier plan. Dans la vie journalière nous la délaissions. Qu'elle vague aux soins du ménage, qu'elle élève les enfants, et c'est tout.

Ah ! comme nous la méconnaissons dans son rôle social et combien se trouve-t-elle écartée de ce rôle subalterne que nous lui faisons.

Ne voyez-vous pas qu'elle commence à en avoir assez d'être votre jouet. A Paris, en province, la femme s'organise ; en Angleterre, elle voudrait semer la terreur. Quelles sont ces manifestations bruyantes, ces exultations, cette révolution au cœur de celles qui furent toujours des résignées. C'est la révolte d'un sexe qui étouffe sous la domination des hommes, comme la révolution de 1789 fut la révolte des hommes contre les régimes de la féodalité. Et n'en riez pas, il faut compter avec ces mouvements que vous pouvez juger inopérants pour le moment, ils sont la graine jetée en plein vent et qui, un jour, peut-être plus vite que vous ne le pensez, amènera la tempête devant laquelle il vous faudra vous incliner.

Que réclame-t-elle ? Qu'on ait plus de considération pour elle.

Depuis toujours qu'en avait-on fait ? Une esclave. Et d'où est venue la forte pression qui a pu la maintenir dans cet état de résignation ? Des religions.

Elles leur ont dit, toutes ces religions : Femmes, vous êtes d'abord à nous, ensuite à votre mari. Femmes, vous ne vous mariez qu'autant que vous en aurez obtenu notre permission. Le mariage est un sacrement et la femme qui se donne à l'homme sans en avoir d'abord obtenu notre autorisation est un être damné qui aura à souffrir toutes les horreurs de l'enfer, elle sera l'être que Dieu condamne à jamais à la fureur des flammes éternelles ! Terrifiée devant un tel amas de souffrances et de malédictions elle s'est inclinée et a subi toutes les obligations, toutes les humiliations, qui lui furent imposées.

Mais, hommes, qu'avez-vous fait ? Suivant Voltaire, l'implacable ironiste et le metteur en scène des Tartuffes, peu à peu, vous leur avez fait comprendre l'infamie de cette conception d'un Dieu méchant, ce Dieu vous l'avez voulu détruire dans la pensée féminine et avec eu raison, mais vous n'avez su remplacer dans l'âme de la femme ce besoin d'idéalisme. Vous avez dit avec l'école matérialiste qui sévit en ce moment : Il n'y a point de

Dieu — ni Dieu ni Maître — il n'y a rien d'immatériel, tout est matière. Et alors, ces femmes sont devenues ce que vous êtes vous mêmes, des matérialistes qui ne voyez plus dans tous vos actes que le travail, que la spéculation qui vous conduira à plus de bonheur par plus de possession des choses matérielles, et qui ne voyez même plus dans le plus bel acte de l'humain, celui de la procréation que la satisfaction d'un besoin matériel. Et la femme, devenue comme vous, ne voit plus, elle non plus, en tout, que la chose matérielle. C'est pourquoi, aujourd'hui, vous les entendez réclamer envers et contre tous : son droit exclusif à la matière. D'idéal, elle n'en a plus, comme vous, ce n'est plus à Vénus, à l'amour pur et véritable qu'elle sacrifie, c'est au veau d'or. Tout est calcul, tout est combinaison, tout est aspiration de matérialité à matérialité, tout est effort, rien plus n'est à l'exaltation de l'âme. Vous en avez fait des matérialistes à quelques exceptions près.

Du Dieu-méchant des prêtres, elles n'en veulent plus et elles ont raison. Mais le Dieu-bon, Celui de l'incompréhensible AMOUR, elles le méconnaissent, elles ne savent même pas qu'il peut en exister un. Elles sont désemparées. Bien qu'étant dans le plein univers, elles se croient dans le vide. Il ne leur reste plus qu'à vivre bêtement. Mais elles ne le veulent pas, elles ne le peuvent pas, elles sont en elles ce besoin d'idéalisme, qui les pousse à revendiquer plus de liberté, elles éprouvent le besoin de secouer le joug qui les étouffe, et les voilà en route vers la conquête de droits politiques auxquels elles n'avaient encore songé à ce jour.

Homme, se dit-elle, par le tiers-état, tu as obtenu des satisfactions ! Femme, par un quatrième-état il nous faut les nôtres !

Elles ne veulent plus de cette politique qui ne leur donne que des vœux sans avoir aucun droit.

A leur tour elles vous disent : Ni Dieu, ni Maître !

Nous sommes à l'œuvre commune et nous voulons y participer non plus en esclaves résignées mais en femmes qui ont conscience de leur utilité.

Homme, de Dieu, tu ne veux plus ! Femmes, de Maître, nous ne voulons plus ! Nous sommes vos collaboratrices dans la conduite des affaires particulières, nous voulons être des collaboratrices dans l'œuvre générale. Il nous faut notre part.

Et que dire à cela ?

Le « manger » nous asservit. (1)

Le « penser » nous libère. (2)

Nous sommes sur terre pour penser, pour l'Esprit, et non pas seulement pour manger, pour l'Estomac. Notre Raison d'être est de méditer.

Jean BEZIAT.

(1) Pour manger, il faut travailler — asservissement au travail.
(2) En pensant, on trouve le moyen par l'invention des machines, etc., de se libérer de plus en plus.

La Collection du Fraterniste est une inépuisable mine de Consolations.

Conservez le Fraterniste.

Des guérisons certaines, indéniables, j'en ai vues. Je les ai moi-même constatées.

Et je n'oserais pas l'avouer ? Le proclamer même ?...

Oh ! que si ! ! !

Qu'est-ce que cela peut bien me faire que « populo » se rie de moi, qu'il se gausse de mes assertions ?

Que m'importe ? J'aime mieux être d'accord avec la Grande Force, avec le sur-humain, qu'avec le pauvre troupeau...

Seule l'ignorance populaire se rit des choses qu'elle ne comprend pas !

Quant à moi, j'ai vu, j'ai constaté : je le dirai, je le crierai bien fort. Vive la Vérité, les avanies glissent...

Je veux, coûte que coûte, rendre hommage à la Vérité. Elle triomphe toujours. Elle m'est sacrée.

Je préfère être d'accord avec le Grand Directeur qu'avec les faibles dirigés, dont l'ignorance est insondable !

Ce qui fait que ces idées sur les guérisons par le spirituel ne se répandent pas plus vite, c'est que le plein égoïsme a jusqu'ici triomphé et que personne n'a eu le courage de dépenser son argent pour arriver, par la presse, à éveiller l'attention sur ce qui est le Vrai. On a gardé l'argent.

Et, en même temps, on a laissé le Voile sur la Vérité.

Honte au passé !

Honneur à l'avenir qui s'ouvre !

Que de choses dont nous nous croyons maintenant incapables et qui sont faites par nous un peu plus tard.

Nous ne nous appartenons pas sur cette terre, et à quelques instants à peine d'intervalle, nous ne sommes plus le même être mental.

J'aurai longtemps présent à l'esprit le cas de ce camarade d'Ecole devenu veuf qui me disait : Jamais, au grand jamais, je ne me remarierai. Phrô ! la mort que cela.

Or, à quelques années de là, il m'invita à ses 2^{es} noces.

etc., etc., etc., etc.

ne disons donc pas :

Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau.

Ce serait se méprendre sur notre valeur infiniment médiocre au sein de l'Univers.

C'est la Psychose qui nous tient, oui.

N'entend-on pas dire très souvent : « Le hasard fait bien les choses ! »

Certes ! oui. Il les fait bien !... Il n'est que la Psychose.

L'influence de l'Occulte fonctionnant dans l'automatisme cosmique.

Tout se paie, tout se règle. D'où : point de hasard aveugle, mais bien : un hasard intelligent, raisonné, qui fait bien les choses. En un mot : pas de hasard du tout : de la Loi.

Bien soyent, dans cet état de demi-sommeil que tout le monde connaît, on me dicte des idées si profondes, si belles et si étranges, que je considère comme un malheur, de n'avoir pas la force de les coucher sur le papier.

Elles s'envolent et parfois, à mesure, elles ne reviennent plus.

Or, est-ce moi qui les forge ces pensées ou m'arrivent-elles, tout comme l'air arrive à mes poumons, la lumière à mes yeux, le bruit à mes oreilles ?

Si c'était moi qui les faisais ces idées, je les referais à volonté sans doute. Il ne tiendrait qu'à moi, mais non : envolées à jamais, parfois.

En second lieu, leur étrangeté même, leur impromptu, s'oppose à ce que j'aie pu les produire.

Du reste — et c'est là le plus sûr critérium de leur provenance psychosique — je pense, par exemple, aux salades ou aux fraises de mon jardin quand, plus rapide qu'un éclair sillonnant la nue, une des profondes idées philosophiques dont je parle, m'atteint.

Il y a là de ces santes spirituelles qui ne sont pas ordinaires.

Aidons la Cause et la Cause nous aidera

Ne cachons à personne que Dieu nous a guéris. Rendons hommage à la Psychose. C'est alors qu'elle viendra mieux encore à notre secours.

Les Esprits — ne l'oublions pas — nous influencent d'autant mieux qu'ils nous savent conscients de leur action. Dans le cas contraire, ils se rebutent et nous abandonnent.

Rendriez-vous continuellement service à quelqu'un qui ignorerait systématiquement votre Bonté pour lui ? Non ! n'est-ce pas ?

Or, les Esprits ne sont pas autres que nous.

Réfléchissez !

Société, un verdict qui condamne l'accusé ; qui le condamne non pas au maximum de la peine, mais, du moins, à une peine suffisante pour que cette condamnation serve d'exemple et que nul, à l'avenir, ne put, dans un cas analogue, invoquer la faveur d'un précédent.

Son réquisitoire terminé, l'avocat général ceda la parole au défenseur qui commença sa plaidoirie.

L'avocat de Georges Levasseur, jeune homme de talent et ami de collège de celui-ci, rappela rapidement dans quelles circonstances et par quels procédés — prouvés maintenant par la déposition de l'abbé Charmont — la fiancée de son client avait été victime d'un infâme attentat, alors que quelques mois à peine la séparaient d'une union qui allait combler tous ses vœux, réaliser tous ses rêves de jeune fille ; une union qui allait consacrer l'amour chaste de deux jeunes gens, nobles et beaux et apporter la joie, le bonheur dans deux familles honorables et honorées.

Il montra le désespoir, la suspicion, la honte, le déshonneur, le deuil se glissant, avec ce crime dans ces familles si unies.

Il évoqua la mémoire du vicel officier de marine au passé de bravou

re, de loyauté, de devoir patriotique couronné par une retraite glorieuse et paisible. Mais voici que soudain, ce héros du Tonkin tombait foudroyé par la révélation de l'outrage fait à son enfant ; cette enfant souillée, brisée par un misérable, quadruplement criminel par l'infamie attentat qu'il avait perpétré, par l'abus de confiance dont il était l'auteur comme ténacien de la famille ; par l'outrage public qui rejettait par lui sur le corps médical, si digne de respect cependant ; par le parjure enfin des serments solennels faits devant ses maîtres illustres en revêtant la toge doctorale !

En des paroles vibrantes d'une chaleur pathétique, il fit comprendre aux jurés à la suite de quelles souffrances morales, de quelles luttas intimes, Georges Levasseur avait été amené à envisager la possibilité de se venger du criminel.

Mais était-ce dans un obscur goût après que ce digne jeune homme avait voulu punir celui qui avait brisé son bonheur ? Avait-il voulu l'assassiner ? Non ! Il avait songé, au contraire, à se battre loyalement avec lui ; oui, en duel. Les pistolets trouvés sur son client le prouvaient. Et voici qu'en se rendant à cette œuvre

de justice, de vengeance légale, le docteur Firminy s'était trouvé en sa présence au moment où il venait de commettre un horrible sacrilège ! Ce criminel n'avait pas craint de s'approcher des autels du Seigneur !... Alors l'indignation s'était emparée du malheureux fiancé. L'hypocrisie sans exemple de cet individu l'avait révolté et... que celui qui, dans sa vie, n'a pas eu des moments de colère irréfléchie lui jette la première pierre ! — et le criminel passant devant lui, par le fait du hasard — ou plutôt conduit par une Justice Supérieure — il l'avait saisi à la gorge.

« Et, Messieurs ce qui prouve bien qu'il n'y avait chez mon client aucune préméditation criminelle, aucune pensée d'assassinat, c'est que celui-ci au lieu de se servir des pistolets chargés qu'il avait dans sa poche, a simplement porté sa main au visage du criminel séducteur.

« Quel est donc l'homme exaspéré par une juste indignation et la colère qui mesure totalement ses gestes, ses paroles, ses actions ?

« On sait le reste.

« Non, son client n'était pas un coupable !

(A suivre).

Si est, en ce bas monde, un grave et sérieux problème, d'une importance véritablement capitale et qui s'impose impérieusement à l'attention des Gouvernements, c'est certainement, personne ne le contestera, celui de la VIE ECONOMIQUE. Cette étude d'ailleurs et complexe doit être sérieusement menée, car j'ai vu alléguer que la vie économique est intimement liée avec la vie de la nation ; elle s'identifie avec elle.

Le n'est pas un mystère pour personne que la lutte pour la vie a pris dans ces dernières années un caractère d'acuité inouï. Tout le monde assurément a encore présente à l'esprit l'ardente campagne qui, tout à coup, il y a deux ans, éclata à la face comme une bombe, sur tous les points du territoire, dans les villes ou dans les bourgades au sujet de la VIE CHÈRE.

De nombreuses ménagères protestèrent avec une légitime violence contre la hausse formidable de toutes denrées. Ce fut même un « tollé » général qui amena de la part des autorités pénales.

Je le dis ici hautement à la décharge de ces braves ménagères, leurs griefs étaient plus qu'usables, car si nous examinons cet état de choses et sans l'ombre de parti pris le problème de la vie économique, voici en effet la situation de centaines de milliers de gens.

Prenons par exemple un ouvrier « arriéré » dont le foyer compte deux enfants. Son salaire journalier est de CINQ francs par jour. Or, un ouvrier par suite des dimanches, des jours fériés de tous genres, maladies, etc., réalise 75 jours par an. Ne travaillant que 290 jours, son salaire annuel est donc de 1800 francs.

En déduisant de cette somme de 1800 francs un loyer annuel de 150 francs, restant 3 francs 50 pour s'alimenter et se vêtir, lui et sa famille.

Ah ! certes ! si les denrées de tous genres n'avaient subi aucune hausse, la chose serait aisée. Mais donnez-vous la peine d'examiner, je vous prie le cours actuel de toutes les denrées. Toutes indistinctement ont subi un encherissement excessif : pain, œufs, fromages, lait, beurre, etc. Les viandes sont hors de prix. Le porc même qui était la ressource suprême des petits ménages n'a pas échappé à la règle générale. Les vins ont augmenté d'environ 25 %. Et j'aurais garde d'oublier de mentionner ici qu'à Paris même le charbon se vend aujourd'hui 3 francs 40 les 100 kilos, alors que nous sommes en plein cœur du pays minier !

Maintenant, je vous demanderai s'il est admissible que des hommes dont le labeur est pénible et rude se passent de viande, par pure raison d'économie ? Si l'en est ainsi, dit le docteur Toulouze, de Paris, dans une de ses suggestives chroniques du « Journal », il arrivera fatalement que cette abstinence absolue lui sera un jour funeste. Elle sera en effet susceptible d'entraîner une excessive débilité de l'organisme dont les conséquences peuvent être particulièrement graves, car si cet homme vient un jour à être frappé par une maladie un peu sérieuse, son état physique n'aura pas la force de résistance nécessaire.

De sorte qu'alors on se plaint avec mille raisons en haut lieu, que le chiffre de la population est en complète décroissance, ce serait vraiment une chose absurde et économique de devoir constater que la vie économique a, elle aussi, joué son rôle dans cette hécatombe.

Et puis en somme, soyons humains et justes ! N'est-ce pas chose pénible à croire, pour un brave travailleur qui peine de

pour le matin jusqu'au soir de constater que, malgré ses laborieux et constants efforts, il ne peut parvenir à joindre les deux bouts et se trouve même obligé de vendre ?

Je sais parfaitement bien qu'on ne doit pas considérer la vie comme une partie de plaisir, et loin de moi la pensée de révéler à tout pays de Coorgue dont en a béré moi-même. Non, au loin la chimère et l'utopie, j'entends rester pratique, et positif. Il s'agit simplement de rendre la vie possible de façon à ce qu'on ne soit pas obligé de faire des amis devant. Car qu'on le remarque bien, je n'ai envisagé ici que le salaire à 5 francs par jour. Ça paraît alors de la situation de ceux qui ne gagnent que 1 franc et 3 fr. 50 ?

Que de misères profondes et vraies doivent assombrir ces foyers ! Je vous en laisse le jugement.

Georges FAURE.

P.S. — Dans un prochain article, je compte exposer les causes vraies de cette pénible situation et les moyens d'y remédier dans une certaine mesure.

G. F.

CARNET

DES

RECETTES UTILES

EMPLOI DE L'AMMONIAQUE DANS LE MENAGE.

L'ammoniaque ou alcool volatil est précieuse pour les ménages domestiques.

Une cuillerée à café de ce liquide par litre d'eau donne une eau de lavage excellente pour nettoyer les boîtes à chaussures, les fenêtres, les glaces et l'argenterie.

Une cuillerée à soupe de ce même liquide ajoutée à l'eau de savon dans laquelle on fait bouillir les draps les rend blancs, propres et doux. Il en est de même pour le lavage des couvertures de laine blanche. Ajoutez soin de les frotter avec les mains, rincer dans deux eaux différentes à la même température que la première eau de savon, puis faire sécher le plus rapidement possible. Traitée de cette manière, elles conservent leur blancheur et leur souplesse.

Pour chasser les émanations désagréables qui se dégagent des évier, laver et brosser ceux-ci fréquemment avec de l'eau additionnée d'ammoniaque.

On doit toujours prendre de grandes précautions pour manipuler l'ammoniaque, avoir soin de mettre la bouteille hors de la portée des enfants et la tenir d'une étiquette bien visible, par crainte de confondre avec tout autre produit indifférent.

NEFTOYAGE DES CHAPEAUX DE FEUTRE.

C'est le moment de l'année où toute ménagère — économie nettoie et range soigneusement tous les articles d'hiver. Voici un procédé peu coûteux pour nettoyer convenablement les chapeaux de feutre.

Frottez-les avec un linge fin de laine blanche trempé dans un liquide fait d'une partie d'ammoniaque et d'une partie d'alcool anhydrique, on ajoute un peu de sel fin.

Opérez ce nettoyage en commençant par le fond du chapeau et tout en tournant. Lorsque le chapeau paraît propre, essayez-le avec un linge de toile fine en le faisant dans le sens des poils.

Pour le feutre blanc, frottez en plus avec de la craie en poudre.

BRIOCHETTE.

Milieu ingrat, s'il en fut jamais un, que celui consistant à consoler les peines, cicatriser les plaies, guérir les malades...

Nous négligeons de répondre à bien des malheureux qui, nous croyant ravis à une affaire, oublient que nous sommes attachés à une œuvre, ce qui n'est point du tout la même chose.

Qu'y faire ? L'on ne peut encore comprendre qu'il soit un idéal plus élevé que celui de l'argent à amasser.

Nous touchons bientôt au chiffre énorme de 4.000 abonnés, ce qui ne doit pas faire loin de 10.000 lecteurs.

Allons ! ça marche ! Nos collaborateurs sont lus.

L'ÉVOLUTION D'UNE ÂME

ROMAN PSYCHOSIQUE 67

Par COMBES, Léon

Tous droits de reproduction en France et à l'étranger ABSOLUMENT RÉSERVÉS

DEUXIÈME PARTIE

LE VERBE ET LE DOGME

CHAPITRE XIII

LUMIÈRE DANS LES TENÉBRES

Rappelé à l'ordre par le président déclarant que le Ministère public n'avait pas à faire le procès des personnes qui n'étaient nullement en cause dans l'accusation, l'avocat général, passant sous silence les révélations de l'abbé Charmont et le crime du docteur Firminy, commenta alors le texte de loi décrétant que nul, en France n'a le droit de se faire justice soi-même et que la société — si le jury rapportait un verdict d'acquiescement — pouvait être à tout instant menacée du fait de gens violents et sans discernement qui, pour le moindre préjudice à eux causé, se

emphase un Code, ouvert, placé devant lui, il rappela que la Justice, prudente conservatrice de l'ordre aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine physique, était la protectrice de tous les citoyens et qu'elle poursuivait impitoyablement tous ceux qui atteignaient à l'existence d'autrui ; enfin il indiqua que : « toute personne qui s'était rendue coupable de coups portés ou de blessures faites volontairement, mais qui sans l'intention de donner la mort, l'incriminait pourtant occasionnelle » — et ici l'orateur souligna du geste et de la voix le passage qu'il lisait — tombait sous le coup du paragraphe III de l'article 309 du Code Pénal punissant d'une peine de travaux forcés à temps — et que, dans le procès, pendant, l'accusé, quelque raison qu'il put invoquer s'était mis sous le coup de cet article et était passible de la peine indiquée.

L'avocat général aborda ensuite sa peroraison en disant qu'il n'était pas cependant inaccessible à la clémence ; que la jeunesse, la situation et surtout le passé de l'accusé, indemne de toute condamnation civile et de punition militaire plaident en sa faveur. C'est pourquoi il attendait du jury, représentant et défenseur de la

Société, un verdict qui condamne l'accusé ; qui le condamne non pas au maximum de la peine, mais, du moins, à une peine suffisante pour que cette condamnation serve d'exemple et que nul, à l'avenir, ne put, dans un cas analogue, invoquer la faveur d'un précédent.

Son réquisitoire terminé, l'avocat général ceda la parole au défenseur qui commença sa plaidoirie.

L'avocat de Georges Levasseur, jeune homme de talent et ami de collège de celui-ci, rappela rapidement dans quelles circonstances et par quels procédés — prouvés maintenant par la déposition de l'abbé Charmont — la fiancée de son client avait été victime d'un infâme attentat, alors que quelques mois à peine la séparaient d'une union qui allait combler tous ses vœux, réaliser tous ses rêves de jeune fille ; une union qui allait consacrer l'amour chaste de deux jeunes gens, nobles et beaux et apporter la joie, le bonheur dans deux familles honorables et honorées.

Il montra le désespoir, la suspicion, la honte, le déshonneur, le deuil se glissant, avec ce crime dans ces familles si unies.

Il évoqua la mémoire du vicel officier de marine au passé de bravou

re, de loyauté, de devoir patriotique couronné par une retraite glorieuse et paisible. Mais voici que soudain, ce héros du Tonkin tombait foudroyé par la révélation de l'outrage fait à son enfant ; cette enfant souillée, brisée par un misérable, quadruplement criminel par l'infamie attentat qu'il avait perpétré, par l'abus de confiance dont il était l'auteur comme ténacien de la famille ; par l'outrage public qui rejettait par lui sur le corps médical, si digne de respect cependant ; par le parjure enfin des serments solennels faits devant ses maîtres illustres en revêtant la toge doctorale !

En des paroles vibrantes d'une chaleur pathétique, il fit comprendre aux jurés à la suite de quelles souffrances morales, de quelles luttas intimes, Georges Levasseur avait été amené à envisager la possibilité de se venger du criminel.

Mais était-ce dans un obscur goût après que ce digne jeune homme avait voulu punir celui qui avait brisé son bonheur ? Avait-il voulu l'assassiner ? Non ! Il avait songé, au contraire, à se battre loyalement avec lui ; oui, en duel. Les pistolets trouvés sur son client le prouvaient. Et voici qu'en se rendant à cette œuvre

de justice, de vengeance légale, le docteur Firminy s'était trouvé en sa présence au moment où il venait de commettre un horrible sacrilège ! Ce criminel n'avait pas craint de s'approcher des autels du Seigneur !... Alors l'indignation s'était emparée du malheureux fiancé. L'hypocrisie sans exemple de cet individu l'avait révolté et... que celui qui, dans sa vie, n'a pas eu des moments de colère irréfléchie lui jette la première pierre ! — et le criminel passant devant lui, par le fait du hasard — ou plutôt conduit par une Justice Supérieure — il l'avait saisi à la gorge.

« Et, Messieurs ce qui prouve bien qu'il n'y avait chez mon client aucune préméditation criminelle, aucune pensée d'assassinat, c'est que celui-ci au lieu de se servir des pistolets chargés qu'il avait dans sa poche, a simplement porté sa main au visage du criminel séducteur.

« Quel est donc l'homme exaspéré par une juste indignation et la colère qui mesure totalement ses gestes, ses paroles, ses actions ?

« On sait le reste.

« Non, son client n'était pas un coupable !

(A suivre).

NOS ANNONCES

Le Fraterniste décline toute responsabilité relativement aux annonces qu'il insère, la 6^{me} page constituant pour notre organe une partie purement commerciale et absolument en dehors de nos théories philosophiques et de nos traitements psychiques.

Maison Privée à Prix Modérés

PENSION DE FAMILLE

chauffée spécialement aux enfants de l'Institut

CHAMBRES CONFORTABLES CHAUFFÉES

Eclairage électrique

Repas confortables tous les jours de la semaine

L. BRASSEUR, 41, Avenue St-Jacques, St-Jacques

au Vrai Régime

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

60, Rue de la Goutte d'Or, 60

AUBERVILLIERS (Seine) 00.20.20

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Fondateur de la VIE MYSTIQUE

En collaboration avec le FRATERNISTE

Un-Président de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Remise à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lectures et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

OUVRAGES DE PROPAGANDE SPIRITE

Catéchisme sur le Spiritisme, 10 vol. 8 fr. 50
Catechisme sur le Spiritisme, 10 vol. 1 fr. 50
par A. DUBOIS de MONTMANT

GRANDS VINS DE TOURAINE

en Fûts et en Bouteilles

LUCIEN DENIS

64, rue George Sand, TOURS

Remise 3 % aux abonnés du "Fraterniste"

VINS Blancs, depuis 70 francs

VINS Rouges 70 à la bouteille de 225 cl.

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS

Série FEMINISTE-SPIRITUALISTE

par Madame O. de BEZOBRAZOW

GERBE DE PENSEES

Prose et Poésies inédites

A PARAÎTRE INCASSABLEMENT

Chez BASSET et LEYMARIE - PARIS.

CASE A LOUER

Cabinet du Professeur CABASSE O. *

LAUREAT DE L'ACADEMIE DE MEDICINE DE PARIS
Secrétaire général Fondateur du S. de l'O. et de la S. R. E. de France

Examen Graphologique

Hypnotisme, Magnétisme, Voyance

Leçons : développement de sujets et médiums ; conseils, avis, concours, pour tout ce qui a trait à l'Occultisme et au Psychisme.

Cabinet, séances par le Cabinet du FRATERNISTE

Par correspondance et à son Cabinet :

31 bis, Faub. Montmartre, PARIS

(de 4 h. à 6 h.) Téléphone : 276.31. 00.00

HOTEL DU SOLEIL

Le plus grand de l'Institut Général Psychologique

PENSION BOURGEOISE

Quatre par jour - matin et soir

LOGEMENT et NOURRITURE

5 francs par jour

LENGLIN-LESTIENNES

44, Rue de la Cantelaine, 44

— DOUAI

J'ENSEIGNE l'art d'endormir N° METHODE

en 4 leçons
par l'Hypno-Magnétisme
Séances T.Y.L. D'Institut Hypno-Magnétique de Paris

Succès garanti 8, rue de Joux

PARIS - Brochure gratis

00.00.00

POUR LE REGIME

DEMANDEZ LES PRODUITS

MANUEL FRERES

DE LAUSANNE (SUISSE)

UNIVERSELLEMENT CONNUS

DEPOTS DANS LES VILLES PRINCIPALES

CATALOGUE, LISTE DES DEPOTS SUR DEMANDE

Adressez toutes les commandes à, Av.

St-Joseph, 51-LE-NOBLE (Nord), aux

Bureaux du Fraterniste.

A LOUER

CASE A LOUER

CASE A LOUER

A. L. CAILLET

Traité Mental

& Culture Spirituelle

VIGOT FRERES, 25, Place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Prix 4 Fr.

LA REVUE SPIRITE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Colonies françaises 10 francs par an.

Etranger 12 —

Outre-Mer 14 —

42, Rue Saint-Jacques, PARIS (V)

Chaque numéro grand in 8° Jésus comprend 64 pages de texte et douze pages d'annonces

révisées aux ouvrages les plus recommandés. Les lecteurs y trouveront une suite d'articles

intéressants et des comptes-rendus détaillés de tous les phénomènes et d'ouvrages nouveaux

concernant la doctrine.

Ses lecteurs sont invités à demander un numéro échantillon à M. P. LEYMARIE, 42, rue

Saint-Jacques, PARIS.

Principaux Périodiques français et étrangers faisant échange avec « LE FRATERNISTE »

- I. PERIODIQUES**

FRANCE ET COLOMBES :

 - La Vie mystique, fondéeur : M. Donato. — Directeur : Maurice de Rueda. — Secrétaire de la Rédaction : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

FRANCE ET COLOMBES :

 - La Vie mystique, fondéeur : M. Donato. — Directeur : Maurice de Rueda. — Secrétaire de la Rédaction : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

FRANCE ET COLOMBES :

 - La Vie mystique, fondéeur : M. Donato. — Directeur : Maurice de Rueda. — Secrétaire de la Rédaction : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).
 - Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Direct : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

II. OUVRAGES

Al. Aksakof. — Antimisme et spiritualisme, réponse à la théorie de l'antimisme du docteur Hartman. Très important. 10 fr.

J. E. Alaux. — Psychologie métaphysique. 1 fr.

Albert d'Angers. — Différences entre le magnétisme et l'hypnotisme. 0 fr. 50

Alexandre. — Mystères de la nature dévoilés. 1 fr. 25

Allan Kardec. — Qu'est-ce que le Spiritisme ? 1 fr.

Allan Kardec. — Le livre des Esprits. 4 fr.

Allan Kardec. — Le livre des Médiums. 4 fr.

Allan Kardec. — La genèse, les miracles, les prédictions par le spiritisme. 4 fr.

Allan Kardec. — L'évangile selon le spiritisme. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.

Allan Kardec. — La loi et l'Esprit. 4 fr.